

CERTIFICAT N° cdp-asc0114

Nous attestons que :
Monsieur KALICIAK Stéphane



répond aux exigences de compétences
du **Référentiel de Certification de Personnes**
« **Contrôleur technique d'ascenseurs** »,



Accréditation
N° 4-0061
Portée
d'accréditation
disponible
sur
www.cofrac.fr

Ce certificat est attribué pour une période de cinq ans
à compter du 29/11/2018, jusqu'au 28/11/2023

Edité le 03/12/2018

Le Directeur Certification

